

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 FEVRIER 2021

Réuni sous la présidence du maire, Alain Vizot, le conseil municipal a approuvé :

- Le compte rendu du conseil municipal du 18 décembre 2020 ;
- La réalisation des travaux, le plan prévisionnel de financement et la sollicitation financière de l'Etat et du GIP Objectif Meuse en vue de la Requalification urbaine, paysagère et sécuritaire des rues du Port, des Carrières, Maurice Schmit, de l'Ancien Lavoir, des Hayottes et de la Carpière : la commune a entamé, depuis plusieurs années déjà, une réflexion sur la sécurité et l'aménagement de son village qui s'est traduite par la modernisation de plusieurs rues (Buez, Vautier, Libération, 154<sup>ème</sup> R.I., Cense, Hânnetel, Epichée). En réalisant ces nouveaux travaux, elle entend poursuivre dans cette voie et prévoit, donc, pour ces rues, la création de liaisons et de continuités piétonnes, d'aménagements paysagers et d'espaces verts, de places de stationnement, de trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite, la gestion des eaux pluviales et la reprise de revêtements de chaussée ;
- La réalisation des travaux, le plan prévisionnel de financement et la sollicitation financière de l'Etat et de la Région GrandEst en vue de la Réhabilitation et la rénovation thermique d'un bâtiment communal à usage d'habitation : la commune est propriétaire de plusieurs bâtiments à usage d'habitation qui sont destinés à la location. En 2020, elle a réalisé la rénovation et la mise aux normes thermiques de l'un de ces bâtiments. Elle souhaite poursuivre sa démarche en visant la rénovation basse consommation d'un bâtiment public à usage d'habitation, avec la mise en œuvre de matériaux « biosourcés », ainsi que d'un mode de chauffage moins énergivore et plus respectueux de l'environnement. La norme BBC sera de mise, le bilan énergétique marquera un passage de la catégorie F à la catégorie B, le bilan CO2 en kg/m2. an un passage de la catégorie D à la catégorie A ;
- Les lignes directrices de gestion de la commune s'adressant à l'ensemble des agents en ce qui concerne le pilotage des ressources humaines, les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, le recrutement ;
- Le montant de 40 € HT/mètre apparent, soit 44 € TTC (TVA à 10 %), s'agissant du bois façonné.

En début de séance, il a été rappelé un certain nombre de projets communaux réalisés en 2020 :

- La requalification et la sécurisation de la rue de Buez (435 000 € HT de dépenses et 205 000 € de subventions) ;
- La réfection du rond-point de la rue Nationale (14 000 € HT) ;
- La mise en place d'un nouvel arrêt de bus et d'un abribus (32 000 € HT de dépenses et 16 000 € de subventions) ;
- La rénovation thermique d'un immeuble communal (80 000 € HT de dépenses et 55 000 € de subventions) ;
- La restauration de trois œuvres murales à l'église (6 300 € HT de dépenses et 2 200 € de subventions) ;
- La restauration de « la Vierge à l'enfant » (2 000 € HT de dépenses et 800 € de subventions) ;
- L'acquisition de matériel, désherbeur et broyeur (22 000 € HT de dépenses et 11 000 € de subventions) ;
- La mise en place de nouvelles illuminations de Noël (4 000 € HT).

Soient 595 300 € HT d'investissements sur le budget de la commune et 290 000 € de subventions.